

CAISSE DES ECOLES 23300 LA SOUTERRAINE

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un mars, le comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER, Maire Adjointe en charge des affaires scolaires.

Etaient présents :

Marie AUCLAIR-DECOURSIER, Martine BIENVENU, Isabelle LEROY, Claude JOURDAIN, Julien DELANNE, Pascal CANIGLIA

Etaient excusés :

Etienne LEJEUNE, Anne-Marie MUGUAY, Marion VANNIER

DELIBERATION

Vote du budget primitif 2025 pour le budget Caisse des écoles avec reprise des résultats 2024

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M57, le budget primitif sera voté par chapitre avec une fongibilité des crédits de 7,5 % en fonctionnement.

Le budget primitif est présenté avec la reprise des résultats 2024 validée par le comptable ; il s'équilibre comme le présente les documents suivants :

FONCTIONNEMENT

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET PRIMITIF 2025 - FONCTIONNEMENT

Dépenses	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	Recettes	CA 2023	CFU 2024	BP 2025
011: dépenses générales (fournitures, entretien, réparations...)				70 70632 prestations de services à caractère de loisirs (participations des familles)	9 830,00	2 716,00	5 000,00
60623 gratuité cantine	10 698,00	13 772,80	25 170,64				
6248 transports classe découverte	5 880,00	2 200,00	2 226,00	74			
6251 hébergement séjour	27 451,00	5 551,20	17 940,00	7473 participations départements		747,50	500,00
65				74741 subvention commune	31 000,00	20 000,00	20 000,00
6541 créances admises en non valeur		64,00		74888	2 221,70		
6542 créances éteintes	182,00		500,00	75			
67				756 dons			
				757364 subvention communes			
673 titres annulés			500,00	75888	2 757,54		
TOTAL DEPENSES REELLES	44 211,00	21 588,00	46 336,64	TOTAL RECETTES REELLES	45 809,24	23 463,50	25 500,00
RESULTAT REPORTE				RESULTAT REPORTE (002)			20 836,64
TOTAL	44 211,00	21 588,00	46 336,64	TOTAL		23 463,50	46 336,64

0,00

résultat exercice 2024

résultat antérieur cumulé fonct

résultat 2024 reporté (002) E

1 875,50

18 961,14

20 836,64

Il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles de voter le budget équilibré présenté

Décision :

Nombre de membres en exercice	: 9	Votes pour	: 6
Nombre de membres présents et représentés	: 6	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 6	Absention	: 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le huit avril deux mille vingt cinq

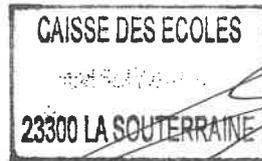
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20250331-2025-02-CDE-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025
Publication : 14/04/2025

Le Président du Comité de la Caisse des Ecoles



Etienne LEJEUNE